



MUNICIPALITÉ D'AUTHIER-NORD

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2024 – 19h30

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2024
3. Approbation des dépenses du mois et des déboursés à réaliser
4. Période de questions

POINTS DE SUIVIS

5. Fin des travaux - réfection de la chaussée asphaltée 8^e et 9^e Rang Ouest
6. Fin des travaux - réfection de la fondation de la bâtisse 452 Principale

POINTS DE DÉCISION

7. Adoption du budget 2025 – Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon
8. Demande de prolongation pour la mise à jour du plan d'urbanisme
9. Entente de service avec Chazel – déneigement
10. Reddition de compte pour le PAVL (PPA-ES 2023-2024)
11. Schéma de couverture du risque révisé 2024

POINTS D'INFORMATION

12. Correspondance
 - 12.1 Ville de La Sarre – Lettres aux maires au sujet du Regroupement du service incendie et sécurité civile de La Sarre
 - 12.2 Min. Sécurité Publique – Inspections et vérifications en sécurité incendie 2024-2025
13. Divers
 - 13.1 Soumission Mori7
 - 13.2 Politique de prévention et prise en charge du harcèlement et de la violence au travail
 - 13.3 Nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal
 - 13.4 Rapport budgétaire jusqu'au 30 septembre 2024
 - 13.5 Suivi au sujet du Lac-Neveu
 - 13.6 Suivi concernant l'embauche éventuelle d'une adjointe à la direction
14. Compte-rendu verbal des activités du maire et des conseillers
15. Période de questions
16. Fermeture de l'assemblée

Avis de confidentialité

Le présent document, ainsi que tout fichier qui y est joint, est destiné exclusivement à l'intention de son ou de ses destinataires; il peut contenir des informations confidentielles. Tout usage, reproduction ou diffusion de ce document et de tout fichier qui y est joint est strictement interdit jusqu'à ce qu'ils soient adoptés et rendus publics. Rien dans cet avis ne peut être interprété comme allant à l'encontre de la Loi.